



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Consultez nos sites : <http://droopy2.onera/syndicats/cfdt/> et <http://cfdt.onera.free.fr/>
Et retrouvez nos communiqués : <http://cfdt-onera.agence-presse.net/>

Infos CFDT - Juin 2016

Accord sur la politique salariale 2016

La CFDT valide l'accord salarial 2016

La négociation sur la politique salariale vient de s'achever par un accord entre la CFDT et la direction de l'ONERA.

Sur la forme, cette négociation n'a pas été complètement satisfaisante puisque conclue dans une période, le mois de mai, où la consultation des adhérents est très compliquée. La volonté de la direction d'appliquer cette politique salariale avant l'été et le vote tardif de l'EPRD 2016 sont à l'origine de ce calendrier très contraint.

Malgré ces difficultés, la CFDT a fait en sorte de défendre l'intérêt de tous les salariés jusqu'au bout, sans relâcher ses efforts et refusant la politique de la chaise vide.

Les mesures proposées en début de négociation ont soulevé l'indignation de tous les syndicats, par le niveau très faible de la politique salariale proposé (AG+AI à 1,2%) et par un niveau d'AG très faible voire nul dans les 2^{ème} et 3^{ème} propositions. Une prime de 120€ est apparue dans la 3^{ème} proposition faisant ainsi monter la masse salariale distribuée mais de façon non permanente.

A l'issue de cette 3^{ème} réunion, la direction a proposé deux alternatives (AG+AI à 1,4%), avec une évolution de la masse salariale plus faible mais pérenne. Elle a également fixé la fin des négociations et la date limite des réponses des OS au 16 mai. L'intersyndicale (CFDT-CFTC-CGC-CGT) a, en réponse, demandé par courrier un délai supplémentaire, une augmentation d'au moins 1.6% et une 4^{ème} réunion.

Elle n'a obtenu qu'un délai supplémentaire ... le cadre et les propositions de la direction restant les mêmes.

A ce moment, 3 syndicats (CFTC-CGC-CGT) ont renouvelé la demande d'une 4^{ème} réunion.

Considérant le risque pour les plus bas salaires que représentait le constat de désaccord vers lequel on se dirigeait, la CFDT a préféré faire une contre proposition respectant le cadre budgétaire fixé par la direction mais bien plus équitable et solidaire dans sa répartition. Cette proposition, parmi plusieurs, a été soumise au vote de tous les adhérents CFDT de l'ONERA.

La direction a finalement convoqué une 4^{ème} réunion, pour permettre à chacun de donner sa position et ainsi poursuivre la négociation. Il appartiendra aux autres syndicats d'expliquer pourquoi ils ont sciemment refusé de venir à cette réunion.

La CFDT était bien présente et a négocié un accord sur la base de sa proposition. Nous avons même obtenu quelques mesures complémentaires en faveur des doctorants portant ainsi les mesures (AG+AI) à 1,5% et l'évolution totale de la masse salariale à 1,59%.

Par cet accord, tout le monde (cadres, non cadres et doctorants) aura une augmentation générale de 20€ à laquelle s'ajouteront les augmentations individuelles (équivalentes à l'année dernière).

Lors de la dernière réunion, la CFDT a obtenu la négociation d'un accord sur la base de sa proposition. Elle a pu obtenir une augmentation doublée à 20€ pour tous les doctorants (~1% en moyenne) ainsi que la réévaluation de leurs barèmes d'embauche de 15€. Elle a également obtenu le maintien des mesures "jeunes embauchés" au même niveau que l'année dernière, la réévaluation du plancher et plafond de la prime semestrielle, des primes d'ancienneté de 0,4% (0,2 à 0,3% dans les propositions précédentes) et par cet accord valide la revalorisation de 2,5% des nombreuses petites primes (bloquées par l'absence d'augmentation générale entre 2009 et 2013).

Le tableau suivant donne un aperçu des différentes propositions au cours de la négociation.

	1 ^{ère} proposition Mars 2016	2 ^{ème} proposition Avril 2016	3 ^{ème} proposition 10/05/16 Application si pas d'accord	4 ^{ème} proposition post réunion 10/05/16	5 ^{ème} proposition post réunion 10/05/16	Dernière proposition Base CFDT 30/05/16 Accord CFDT
Augmentations individuelles						
mesure globale	1,00%	1,3% (mini 10€)	1,3% (mini 10€)	1,20%	1,40%	1,00%
mesure "jeunes"	1,75%	1,90%	1,90%	2,00%	2,00%	1,75%
mesure "Max 10"	1,35%	1,45%	1,45%	1,50%	1,50%	1,35%
Augmentation générale						
pour tous sauf cadres dirigeants	0,20%	0%	0,00%	0,20%	0,00%	20 €
Prime semestrielle						
revalorisation plancher et plafond	0,20%	0,30%	0,30%	0,20%	0,30%	0,40%
Prime d'ancienneté						
revalorisation	0,20%	0,30%	0,30%	0,20%	0,30%	0,40%
Autres primes non récurrentes						
prime 2016			120 €			
rattrapage petites primes		oui non chiffré	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
Doctorants						
revalorisation	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	20 €
revalorisation barèmes	10 €	10 €	10 €	0,5% (moy. 10€)	0,5% (moy. 10€)	15 €
Total évolution Masse salariale 2016	1,28%	1,38%	1,61%	1,50%	1,50%	1,59%
Total évolution récurrente Masse salariale	1,28%	1,38%	1,38%	1,50%	1,50%	1,59%

En période de crise, nous savons tous que ce sont les plus bas salaires qui ont le plus de difficultés. Par ailleurs, il est également évident que les mesures en pourcentage sont plus favorables aux plus hauts salaires. Ainsi l'augmentation générale de 0,2% des propositions 1 et 4 représente une augmentation d'à peine plus de 3€ pour les plus faibles salaires ONERA !

Est-ce concevable de proposer cela pour les plus démunis d'entre nous ? Pour la CFDT, la réponse est non ! Nous payons tous notre boulanger avec des euros pas des % ! Serait-ce acceptable de ne plus avoir à nouveau d'augmentations générales ? On sait ce que cela a donné pendant la période "Maugars", pour la CFDT, c'est non !

Donc la CFDT a fait une proposition d'une AG de 20€ pour tous. Ce n'est que la conclusion logique de toutes ces réflexions.

Au final, grâce aux efforts obtenus lors de la dernière réunion, nous avons une proposition d'accord d'un niveau identique à l'année dernière et bien plus équitable avec une même augmentation générale pour tous. La CFDT avait signé l'accord 2015 (avec la CFTC), il est donc tout à fait logique pour la CFDT de valider cet accord 2016.

Un accord équitable, preuve de solidarité entre les différentes catégories du personnel

Est-ce un accord anti-cadres ? Non, c'est un accord équitable, de solidarité envers les plus bas salaires dans une période difficile où, justement, nous avons besoin de tous nous serrer les coudes. Cette mesure de 20€ assure un niveau d'AG supérieur ou égal à 0,5% jusqu'à 4400€, proche de la moyenne ONERA (source RH). Est-ce inconcevable ou insurmontable pour un salaire mensuel de 6000€ (ou plus) de réduire son augmentation générale de 7€ au profit des plus bas salaires ? A la CFDT, nous ne le pensons pas et nous sommes persuadés que tout le monde le comprendra.

Tous vos commentaires peuvent être adressés par mail à l'adresse : cfdt-central@onera.fr